

Renseignements utiles à qui voyage

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **16 (1936)**

Heft 7

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Renseignements utiles à qui voyage

SUISSE

Réductions spéciales accordées par les Compagnies de transport suisses

Les réseaux suisses intéressés viennent de décider que l'octroi des réductions spéciales de tarif de 30 % sur les billets individuels et de 15 % sur les billets de société de 6 à 99 participants ainsi que sur les abonnements généraux de 8 et 15 jours aura lieu, dorénavant,

toute l'année.

Nous rappelons que ces réductions spéciales sont réservées exclusivement aux voyageurs domiciliés hors de Suisse et pour un séjour d'au moins 6 jours pleins, dans ce pays. Elles sont applicables aux titres de transport suivants.

a) Billets d'aller et retour et circulaires de 10, 45 et 90 jours.

b) Billets simples, d'aller et retour ou semi-circulaires d'un point-frontière à un autre point-frontière en transit par la Suisse, avec obligation de séjourner 6 jours pleins en Suisse.

c) Billets de sociétés pour groupes de 6 à 99 personnes effectuant des voyages d'aller et retour ou circulaires.

d) Billets de famille pour voyages d'aller et retour ou circulaires;

e) Abonnements généraux suisses de 8 et 15 jours.

Il reste bien entendu que les voyageurs désirant bénéficier de ces avantages doivent se procurer les billets suisses soit dans les bureaux d'émission (agences officielles ou privées) situés hors de Suisse, soit aux gares-frontières et que les réductions spéciales ne peuvent être appliquées en aucun cas aux billets achetés à l'intérieur de la Suisse.

Comment l'automobiliste étranger obtient-il en Suisse l'essence à prix réduit?

Il y a quelque temps déjà, les autorités fédérales ont décidé de faciliter le séjour en Suisse des automobilistes étrangers en leur permettant d'obtenir l'essence à prix réduit. C'est ainsi que pour eux, le prix interne de l'essence, qui est de 43 centimes le litre, a été réduit de 13 centimes et qu'ils ne le paient en réalité que 30 centimes. Que doit faire l'automobiliste pour bénéficier de cette facilité qui lui est accordée?

A son entrée en Suisse, il demandera au fonctionnaire des douanes une carte d'essence. C'est un formulaire de couleur blanche, de la grandeur d'une poche à portefeuille, sur lequel doivent être mentionnés tous les ravitaillements en essence que l'automobiliste effectue en Suisse chez les distributeurs. A ces derniers, l'automobiliste paie le prix plein de 43 centimes. La différence lui est remboursée, à raison de 13 centimes par litre acheté en Suisse, soit le bureau de douane à sa sortie de Suisse. Deux conditions sont imposées pour ce remboursement : un séjour en Suisse d'au moins 3 fois 24 heures et un achat d'essence de 300 litres au maximum. La durée du séjour est calculée en ajoutant 3 jours à la date d'entrée en Suisse. Pour l'automobiliste qui ne dispose que de 3 jours pour visiter la Suisse, les 300 litres d'essence à prix réduit suffiront généralement. En 3 jours, l'auto permet de voir bien des régions et de parcourir toute une série des incomparables routes alpestres suisses. Signalons à ce propos que l'hôtellerie suisse pratique des forfaits extrêmement avantageux. Pour tenir compte des besoins de l'automobiliste qui désire voir le plus de pays possible en peu de temps, elle a créé entre autres le forfait d'une demi-journée, qui comprend, à des prix gradués selon la catégorie des hôtels (à partir de frs. 6.—), le dîner, la chambre. Le petit déjeuner, la musique et le service.

L'essence à prix réduit et les séjours à forfait dans les hôtels sont deux facteurs qui constituent certainement pour l'automobiliste une raison déterminante de visiter la Suisse au cours de cet été. Il est bien superflu d'ajouter que par ses beautés naturelles, la Suisse exerce en elle-même une attraction particulière sur le touriste voyageant dans sa propre auto.

FRANCE

Les Villes d'eaux de l'Est

La Compagnie de l'Est vient de reprendre, comme chaque année, à pareille époque, son service des villes d'eaux de Lorraine et des Vosges.

A 9 h. 30 part un service spécial de voitures directes de toutes classes qui, pendant toute la saison, dessert Martigny, Contrexéville et Vittel en moins de 5 heures.

A 10 h. 25 circulera, à partir du 1^{er} juillet, le *Train des Eaux* (rapide 1^{re}-2^e) pour Martigny, Contrexéville, Vittel, Luxeuil, Plombières, Bains-les-Bains et Gérardmer.

A 11 h. 55, à partir du 1^{er} juin, un service spécial de voitures directes 1^{re}-2^e desservira Bourbonne, en cinq heures, pendant toute la saison.

La voiture directe 1^{re}-2^e pour Plombières, qui part actuellement à 11 h. 55, circulera, à partir du 1^{er} juillet, dans le *Train des Eaux*.

Trains des Châteaux

Tous les dimanches et jours fériés, du 5 avril au 25 octobre 1936, train spécial (2^e et 3^e classes) : départ de Paris-Orsay : 7 h.; retour à Paris-Orsay : 23 h. 12.

Paris-Tours et retour

2^e cl. : 45 fr.; 3^e cl. : 30 fr. — Location gratuite des places au départ de Paris.

Arrêt à volonté entre Orléans et Tours (nombreux circuits d'autocars).

Renseignements et billets aux Gares et Agences P.O.-Midi.

Ce qu'il ne faut pas oublier

Vos bagages sont prêts et vous vous disposez à faire un beau voyage en Alsace, en Lorraine, dans le Grand-Duché de Luxembourg. N'avez-vous rien oublié et avez-vous songé à vous procurer le Guide Officiel illustré 1936 des Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine

Cette brochure, d'une présentation élégante et artistique, contient des renseignements détaillés sur les villes, sites et monuments de ces belles régions, les centres de sports, de tourisme, thermalisme, et climatisme, un texte illustré sur l'art du bien manger en Alsace, un texte et une carte sur les sports d'hiver dans les Vosges, les horaires des services automobiles touristiques, des précisions sur toutes les facilités accordées aux voyageurs se rendant en Alsace, en Lorraine et en Luxembourg, une liste des fêtes et manifestations régionales prévues pour 1936, enfin d'intéressantes illustrations, sans parler de cartes, de plans de villes, etc...

Ce guide, présenté dans une pochette illustrée qui contient également les horaires des trains du service d'été au 15 mai (ces horaires à eux seuls justifient le prix de vente), est mis en vente aux Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine, 5, rue de Florence, à Paris (8^e), 3, boulevard du Président-Wilson, à Strasbourg, à la Maison du Tourisme, 127, Champs-Élysées, à Paris, et aux gares de Paris-Est et de Paris-Saint-Lazare. Prix : 3 fr. 50. Il est expédié par poste contre le versement de 4 fr. 35 au compte de chèques postaux A.L.Paris N° 27.988.